

Le Travailleur du Lot-&-Garonne

quand on est de gauche
on taxe la finance !

on partage bien plus
que des miettes !

on est du côté
des salariés !

en Europe, c'est
l'humain d'abord

on ne cède pas
aux réacs !

PCF
Parti communiste français

**FRONT
DE GAUCHE**

Sommaire

en bref p 2 et 3

Déportation - Colère noire - Agriculture -
Pôle de santé - Fonctionnaires - Gascogne
Wood

à mon avis p 3

actu p 4 à 6
SMIC intermédiaire - Prud'hommes -
Conseil régional - 1^{er} Mai

idées p 6

Peuple en luttes

locales p 7

Marmande - Montayral - Casteljalous -
Sainte

culture p 8

Exposition - Cinéma - Musique - Cirque



SMIC jeunes
C'est non



Prud'hommes
**Une réforme
dangereuse**

27 avril 2014
**Souvenir
de la déportation**



Culture
Représentations
des Roms au cinéma



Fonctionnaires en action

Le 15 mai prochain, les organisations syndicales de fonctionnaires CFDT, CFTC, CGT, FA-FP, FSU, Solidaires, UNSA appellent à se mobiliser avec les agents pour dire « stop » à la baisse du pouvoir d'achat. Ces organisations entendent répondre aux annonces de Manuel Valls notamment à celle qui concerne la poursuite, pour deux ans encore, du gel du point d'indice pour les fonctionnaires. Elles exigent « des rémunérations revalorisées et des emplois publics de qualité correspondant aux besoins ». Concernant la politique salariale, les syndicats dénoncent le blocage de la valeur du point d'indice, le ralentissement des avancements, la stagnation des grilles indiciaires. « La politique salariale privilégie l'individualisation des rémunérations au détriment du dispositif collectif. La part des primes et indemnités augmente par rapport au traitement de base », écrivent les sept syndicats dans leur appel unitaire. Les organisations syndicales revendiquent : une revalorisation

Villeneuvois Menaces sur le Pôle de santé

Le comité de défense du service public de santé a tenu son assemblée générale, le 10 avril dernier (avec quatorze participants seulement, comme le regrettent ses respon-

sables). Du courrier adressé à la ministre, aucune réponse n'a été encore reçue; le sénateur et président du conseil général, P. Camani, s'est dit très attentif aux suites qui seront données... Dans son communiqué, le comité précise : «... nous avons peu de nouvelles de la mise en place du groupement de coordination sanitaire d'activités et de ses conséquences. Des groupes de travail semblent avoir été prévus pour organiser les différentes activités. Les autorités ne laissent rien percer de la mutualisation de toutes ces activités... », « La compression du personnel est effective et importante, aussi bien à l'hôpital qu'à la clinique. » Le comité espère que la sécurité et la disponibilité des soignants seront respectées aujourd'hui, pendant l'été, puis à l'ouverture du pôle, toujours prévue en janvier 2015. L'inquiétude se ressent fortement car pour l'hôpital public : « Les informations reçues de partout en France confirment que celui-ci est gravement menacé par les regroupements et les mutualisations en cours. Et les économies sur la Sécurité sociale imposées par le

immédiate du point d'indice, la refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications, l'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire. Sur le volet de l'emploi, les syndicats de fonctionnaires dénoncent « la précarisation de l'emploi public et la multiplication des emplois à temps incomplet » Ils revendiquent : des emplois pour faire face aux besoins, le développement des garanties pour les contractuels, des perspectives de carrière et de mobilité. Cette journée pourra prendre des formes diversifiées : rassemblements, manifestations, grèves, arrêts de travail... ■

Gouvernement ne feront qu'accentuer les difficultés de ce service public à répondre aux besoins de santé de tous. »

Regrettant le peu d'action au sein du personnel des deux entités, le comité reste « vigilant et prêt à réagir ». ■

Industrialisation de l'agriculture

La confédération paysanne de Lot-et-Garonne a réagi au placement en garde à vue de son porte-parole national, Laurent Pinatel, en la gendarmerie de Saint-Étienne. Pour le syndicat, « cette mesure concerne l'action syndicale collective menée par la confédération sur le site de la ferme usine dite des mille vaches. Il estime qu'ainsi « c'est par la judiciarisation que les pouvoirs publics répondent à la demande de débat public que suscite, très au-delà de la seule confédération paysanne, ce projet emblématique de la prédation mercantile qui s'exerce sur l'agriculture et l'alimentation ». Il se trouve que cette même semaine, les protagonistes du trafic de farines animales, à l'origine de l'affaire de la « vache folle », ont obtenu un non-lieu. « Combien faudra-t-il de drames et de scandales liés à l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation, pour que les syndicalistes et les citoyens qui la dénoncent soient traités autrement que comme des délinquants ? » précise encore la confédération paysanne. ■

Commémoration

Jacques Chantre nous fait savoir :

Nérac

samedi 26 avril - 16h00
Devant le monument aux Morts, un hommage sera rendu à tous les déportés dans les camps de concentration nazis, en présence du sous-préfet, du maire et des anciens combattants.

Calignac

dimanche 27 avril - 9h30
À la cérémonie d'hommage, en présence du maire et de ses adjoints, la population est invitée à participer. ■



Colère noire (2^e partie)

Les maladies mentales

L'accueil et les soins aux personnes souffrants de difficultés psychiques, de pathologies mentales, n'ont cessé de se dégrader depuis une vingtaine d'années.

Maintes fois ont été dénoncés par les patients, les familles, les soignants, les manquements aux Droits de l'Homme. Un collectif s'est fondé, il y a quelques années « le collectif des 39... » pour s'opposer sous Sarkozy, au tournant sécuritaire. Ce collectif réclame une refondation urgente de la psychiatrie avec, entre autres des moyens humains formés et les locaux pour soigner les personnes en souffrance. Il demande simplement une psychiatrie humaine et cela correspond au mot d'ordre que nous arborons encore aux prochaines élections du 25 mai : « l'humain d'abord ! » avec nos amis européens. Il semblerait que la ministre de la santé n'ait pas pris la dimension de ce qu'il faudrait faire, malgré des propos

lénifiants qui circulent dans les médias. À ce sujet, l'exemple de l'unité de vingt lits en pédopsychiatrie de l'hôpital Charles Perrens de Bordeaux est édifiant. Voilà une unité hospitalière neuve où il ne manque pas une chaise, un bureau, un lit qui est vide, sans patients, sans personnel ! L'agence régionale de santé (ARS) n'est pas en mesure de financer le personnel pour assurer l'ouverture et le fonctionnement du site, dédié à des enfants et à des adolescents en souffrance qui présentent des troubles psychiatriques pour certains graves. Ils sont pour l'instant dans des services complètement inadaptés à leur pathologie et leur état se détériore. Mais dans quel pays vivons-nous ? Encore un exemple qui montre que nous vivons dans une société inhumaine où l'on trouve l'argent pour gaver les actionnaires et où l'on délaisse ceux qui ont le plus besoin de nous. Ne fermons pas les yeux, ne tournons pas la tête, ce problème nous concerne tous. C'est un chapitre à inscrire dans nos luttes. Personne n'est à l'abri d'avoir un membre de sa famille : enfant, adolescent, adulte présentant des troubles psychiatriques. C'est un scandale dans notre République ! ■

Marie Renée **Gérard**

Élections européennes

Outre l'accord sur la composition des listes dans les sept circonscriptions métropolitaines, le Front de gauche s'est mis d'accord sur un document d'orientation pour rompre avec les politiques d'austérité et refonder l'Europe. Les communistes se sont prononcés sur les candidatures les 24 et 25 avril. Pour le Sud-Ouest, la tête de liste est le député sortant, Jean-Luc **Mélenchon** (PG) suivie de Marie Pierre **Vieu** (PCF). D'autres noms sont déjà avancés: Manu **Bompard** (PG), Martine **Gayraud** (PCF), David **Hermet** (Ensemble), un candidat PCF, Marc **Lasseygues** (PCF). Nous reviendrons la semaine prochaine sur les résultats du vote. Les élections auront lieu le **25 mai**. Dans les autres régions, les propositions sont, dans l'ordre :

Sud-Est

une candidate d'ouverture présentée par le PCF (Marie-Christine **Vergiat**, députée sortante), un candidat présenté par le PG

Île-de-France

un candidat présenté par le PCF (Patrick **Le Hyaric**, député sortant), une candidate présentée par le PG

Nord-Ouest

un candidat présenté par le PCF (Jacky **Hénin**, député sortant), une candidate présentée par la GU

Ouest

une candidate présentée par Ensemble (Myriam **Martin**), un candidat présenté par le PCF

Est

un candidat présenté par le PG (Gabriel **Amard**), une candidate présentée par le PCF

Centre

une candidate présentée par le PG (Corinne **Morel-Darleux**), un candidat présenté par le PCF ■

à mon
avis

On ne cède pas !

«Jean Jaurès a toujours su s'écarter des deux périls opposés qui menacent tout engagement politique : l'excès d'idéalisme et l'excès d'opportunisme ; la tentation de préférer à l'homme une théorie de l'homme ; la tentation de capituler, au nom de la raison, devant les résistances du réel» déclarait **F. Hollande en 2012**. Sa nouvelle visite, cette semaine, au pays de Jaurès, éclaire un peu plus l'ampleur des renoncements du président socialiste. Ce dernier, on peut le dire ainsi, a succombé à ce que Jaurès appelait le «réalisme nouveau, la consécration indéfinie du droit de la force» qui pousse à accepter la «fatalité des servitudes économiques et à renoncer à une politique d'espérance et d'humanité». Pire encore, la politique menée aujourd'hui se caractérise par une attaque globale de notre système social. Tout y passe: la solidarité, la protection sociale, le maillage démocratique et social des territoires, les droits des salariés... Au nom de l'adaptation/soumission aux impératifs du capitalisme financier, tout devient possible pour ceux qui n'ont jamais accepté les avancées sociales : SMIC, prud'hommes, code du travail... Ils pensent que l'heure de la revanche a sonné et le pouvoir socialiste prend toute sa part dans ce travail de démolition. À l'aune de ce constat, la balade présidentielle dans le pays de celui qui proclamait que le «Parti socialiste est un parti de révolution, parce qu'il ne se borne pas à réformer et à pallier les pires abus du régime actuel, mais veut réformer en son principe et en son fond ce régime même» apparaît pour le moins déplacée. Dans ces conditions, la gauche qui ne renonce pas au changement, a une lourde responsabilité, celle qui faisait dire à Jaurès « le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ». Car quand on est de gauche, on ne cède pas à l'air du temps, à ses tentations et à ses compromissions. En somme, on ne renonce pas! ■

Nicolas Lucmarie

Gascogne Wood Interpellation de la direction

Les représentants du personnel de l'usine de Marmande demandent une rencontre à M. Durantis, directeur général de la branche bois de Gascogne Wood. En effet, depuis la signature de l'accord entre les banques et le groupe d'investisseurs, c'est le silence radio: « clause de confidentialité » répond la direction, les négociations avanceraient...

Mais qu'en est-il de l'usine de Marmande? Fermeture... comme annoncée il y a quelques semaines pour l'antenne de Belvès et du Bugue en Dordogne? On irait, selon des bruits, vers une cession de la partie maisons bois en juin! Et le reste? Le pire pour les salariés est de ne pas être informé. Avec l'ANI, les prérogatives sont encore plus limitées pour le comité d'entreprise. ■



Le Travailleur du Lot-et-Garonne

fondé par **Renaud Jean**, premier député communiste de France

directrice de la publication: **Jacqueline Debord** - rédacteur en chef: **Nicolas Lucmarie** - rédaction: **Michel Ceruti, Lysiane Chantre Edmond Coëdelo, Roger Dejean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Claude Vaccari**

édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**

18, rue Jules Ferry 47 006 Agen

Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01

letravailleur@orange.fr

CCP 1309 19X Bordeaux 2^e trimestre 2014 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0615 C 86962

Ambiance morose

On ne sait si c'est la fatigue des élections municipales ou leur résultat, toujours est-il qu'une ambiance assez morose a plané sur la commission permanente du lundi 14 avril. On pouvait néanmoins deviner quelques sourires narquois chez des élus de droite, particulièrement chez celles et ceux qui ont gagné les municipales là où ils se présentaient.

Néanmoins, cette commission s'est déroulée dans un climat sans agressivité : 322 dossiers ont été examinés à hauteur de 161 millions d'euros qui sont injectés dans l'économie aquitaine, 8,9 millions d'euros aux Pyrénées-Atlantiques et 6,4 millions d'euros pour le Lot-et-Garonne.

Près de 112 millions d'euros concernaient des dossiers régionaux

Très peu de dossiers ont soulevé débat. Le fait qu'ils soient examinés, en amont, par les GIA (groupes inter-assemblées), explique certainement cela, puisqu'ils permettent l'échange entre les élus et les représentants des forces vives d'Aquitaine (syndicats salariés et patronaux, associatives d'usagers, associations environnementales...). Ce travail en amont permet souvent d'avoir les informations sur certains dossiers. C'est ce qu'essaient de faire les élus Front de gauche au conseil régional d'Aquitaine. Les deux élus, Isabelle Larrouy et Alain Baché, s'informent mutuellement et prennent contact chaque fois que nécessaire avec les militants du PCF, les responsables d'organisations syndicales, ou les associations d'usagers et environnementales.

Aides aux entreprises

Dans cette commission permanente, l'élue Front de gauche est intervenue et a expliqué, comme il le fait à chacune des séances, les raisons de son vote négatif pour les dossiers économiques attribuant des subventions à des entreprises qui versent des dividendes. Deux dossiers ont retenu particu-



lièrement son attention, puisque des subventions ont été votées à des entreprises qui versent des dividendes, l'une à hauteur de 1,3 million d'euros et l'autre pour 9 millions d'euros.

Bien sûr, cela n'a suscité aucun commentaire dans l'assistance, mis à part quelques hochements de tête chez certains élus, et pourtant, il y aurait bien là à chercher les raisons de la cassure qui

s'opère entre les citoyens et les élus, surtout quand les fins de moins sont difficiles pour les salariés. La gauche, toute la gauche, serait bien inspirée d'entendre ces souffrances et de regarder pourquoi elle est sanctionnée lors des consultations électorales, ce qui, à n'en point douter, lui permettrait de remettre en cause l'attribution de subventions aux entreprises qui versent des dividendes importants. ■

Le SMIC intermédiaire Nouvel objectif des fossoyeurs libéraux!

À l'heure où nous nous battons contre la précarisation du monde du travail, la proposition de Pierre Gattaz marque un nouveau degré de provocation. Plus grave encore, cette proposition est, depuis quelques jours, relayée par des proches du président de la République. Cela est aujourd'hui clair, Valls et Hollande se font les chantres d'un social libéralisme à la Tony Blair. On connaît le résultat de l'autre côté de la manche.

« Une vieille recette de la droite libérale »

Cette nouvelle proposition du patronat n'est pas une nouveauté. Depuis près de 30 ans, les libéraux tentent inexorablement de remettre cette idée sur le tapis. C'est même le père de Pierre Gattaz qui en 1986, lorsqu'il était à la tête de l'ancêtre du MEDEF (le fameux CNPF), proposa le

premier cette idée. En 1993, le Premier ministre, Édouard Balladur, reprit cette idée à son compte et tenta de lancer le CIP (contrat d'insertion professionnelle). Un contrat d'une durée maximum d'un an avec la possibilité d'embaucher des jeunes à un salaire inférieur au SMIC. En 2006, rebelote. La droite ressort des cartons cette idée

nauséabonde et propose un CPE (contrat premier embauche).

Les sociaux libéraux ouvrent la voie

La nouveauté, aujourd'hui, provient du fait que, depuis plusieurs semaines, des collaborateurs très proches de F Hollande déblaient le terrain. Dans un premier temps ce sont les trois économistes de référence du président de la République (Philippe Aghion, Gilbert Cette et Élie Cohen) qui ont amorcé la réflexion sur l'évolution du SMIC. Ils le présentent comme un frein à l'embauche. C'est ensuite l'ancien direc-

teur de l'OMC, Pascal Lamy, qui a fait le tour des radios françaises pour tenter d'insuffler l'idée qu'il est nécessaire de créer des « petits boulots » qui seraient rémunérés en deçà du SMIC. Son argument majeur : « mieux vaut un petit boulot que pas de boulot du tout ».

« Seule l'oreille droite de François Hollande semble réceptive »

Fort du pouvoir d'influence qu'il exerce depuis quelque temps sur le gouvernement socialiste, le patron des patrons Pierre Gattaz se lance sans aucune gêne ni mensonge dans le combat pour obtenir une plus grande flexibilité. Les arguments sont toujours les mêmes. Ce soi-disant SMIC, dont je rappelle simplement que son montant est de 1445,38 euros, brut pour 35 heures, est jugé comme une marche d'escalier insurmontable pour les entreprises. Mais rassurons-

nous, il ne s'agit que d'une mesure transitoire qui ne pourrait être exercée sur la première année de contrat...

Un pays riche

Le cynisme n'a-t-il donc pas de limite dans un pays où les inégalités ne cessent de progresser ?

Dans un pays où les 500 plus riches se sont enrichis de 25 % en un an et où la richesse cumulée de ces familles s'élève à 330 milliards d'euros, il est inacceptable d'envisager que les jeunes soient sacrifiés au nom des doctrines libérales.

Depuis de nombreuses années, les cadeaux fiscaux offerts aux patrons s'accumulent... avec quel résultat pour l'emploi des jeunes ? Aucun !

Ce système qui accumule les richesses entre les mains d'une infime minorité est un système qui est autant inefficace qu'injuste. ■

Thomas Portes

Le montant brut du SMIC

| date | SMIC mensuel brut | SMIC horaire brut |
|-------------------------------|-------------------|-------------------|
| 1 ^{er} juillet 2005 | 1 217,88 € | 8,03 € |
| 1 ^{er} juillet 2006 | 1 254,28 € | 8,27 € |
| 1 ^{er} juillet 2007 | 1 280,07 € | 8,44 € |
| 1 ^{er} mai 2008 | 1 308,88 € | 8,63 € |
| 1 ^{er} juillet 2008 | 1 321,02 € | 8,71 € |
| 1 ^{er} juillet 2009 | 1 337,70 € | 8,82 € |
| 1 ^{er} janvier 2010 | 1 343,77 € | 8,86 € |
| 1 ^{er} janvier 2011 | 1 365,00 € | 9,00 € |
| 1 ^{er} décembre 2011 | 1 393,82 € | 9,19 € |
| 1 ^{er} janvier 2012 | 1 398,37 € | 9,22 € |
| 1 ^{er} juillet 2012 | 1 425,67 € | 9,40 € |
| 1 ^{er} janvier 2013 | 1 430,22 € | 9,43 € |
| 1 ^{er} janvier 2014 | 1 445,38 € | 9,53 € |

source : INSEE

Par ailleurs, l'estimation était à 3,1 millions de personnes, rémunérées au SMIC au 1^{er} janvier 2013. Combien en 2014 ?



Prud'hommes en danger

Le 22 avril dernier avait lieu, devant le tribunal des prud'hommes, un rassemblement à l'initiative des conseillers prud'homaux CGT, FO, CGC de Marmande et d'Agen, soutenu par Solidaires et FSU.

Projet de loi et projet de réforme des juridictions associés, le gouvernement veut mettre un terme aux conseils des prud'hommes, tribunal unique en Europe.

Pour le président du conseil des prud'hommes : « Il s'agit d'un énorme recul de la démocratie sociale, celle où les salariés ont directement la parole ». Il s'agit d'autoriser le Gouvernement, par le biais d'ordonnances, à remplacer l'élection des juges prud'homaux par leur désignation directe sur la base de la nouvelle mesure de représentativité syndicale. L'argumentation est là pour casser !

● **Le coût « trop cher »**

des élections : 1,3 million d'euros par an. À titre de comparaison, les opérations militaires de la France (Mali, Centre Afrique) 1,3 milliard d'euros... Que dire des 50 milliards concédés aux entreprises avec le pacte de responsabilité ?

● **La faible participation aux dernières élections.** Exact ! mais ne faudrait-il pas prendre des mesures pour relancer la participation ? en améliorant le vote par internet, le vote dans les entreprises, en accordant une demi-journée aux votants... ?

● **Troisième argument :** on utiliserait les critères de représentativité pour désigner les conseillers prud'hommes. Quelle démocratie ! On laisse de côté plus de six millions de salariés, on exclurait tous les demandeurs d'emploi... Pourtant, l'élection confère aux prud'hommes cette nécessaire indépendance et leur légitimité... (suite page 6)

(suite de la page 5)

Autre donnée, celle du projet de réforme des juridictions du XXI^e siècle qui vient parachever le démantèlement des prud'hommes.

En fusionnant les juridictions de première instance (TI, TGI, TASS, tribunaux de commerce, prud'hommes...) cela vise à mettre un terme au paritarisme par la mise en place de juges professionnels (« échevinage »); sous de fausses raisons: délais de procédure, taux d'appel élevé, conciliations insuffisantes, voire carences dans la motivation des jugements.

Pourtant, comme « depuis 1982, plus de cinq millions d'affaires ont été jugées par les conseils, et l'on ne peut comparer le droit du travail à d'autres matières... La simplicité d'accès de notre juridiction n'est plus à démontrer. » « En Lot-et-Garonne, c'est plus de 1100 affaires plaidées en 2013 »...

Des propositions d'améliorations ont été faites:

- fin de l'unicité de l'instance,
- retour à la prescription

de droit commun.

- exécution provisoire de toutes les décisions prud'homales.

- libre exercice, sans limitation de temps des activités juridictionnelles.

- statut protecteur pour les défenseurs syndicaux et possibilité pour ces derniers de présenter de nouveau des dossiers en cassation...

Le plus grave, dans cette condamnation de la juridiction prud'homale, serait la disparition d'un îlot de démocratie sociale dans l'univers impitoyable de l'entreprise capitaliste.

Après la suppression de l'élection des administrateurs des caisses de Sécurité sociale et la main mise progressive de l'État sur la protection sociale en lieu et place de la gestion paritaire (salariés/patrons), le gouvernement commettrait un nouveau forfait, en faisant adopter ses projets.

Les élus prud'homaux et les organisations syndicales demandent fermement le maintien des élections prud'homales en 2015! ■

Prud'hommes en danger! Parlez-en autour de vous!

Le gouvernement étudie un projet pour qu'à terme, les conseils des prud'hommes disparaissent, afin de se conformer aux injonctions du grand patronat! Les prud'hommes sont des tribunaux paritaires où siègent des juges élus par leurs pairs (salariés et patrons). Les conséquences de leur disparition seraient très graves pour la défense des droits des salariés, par exemple: obtenir réparation d'un licenciement, faire appliquer une convention collective, faire reconnaître une discrimination... Des actions sont en cours, des pétitions circulent. Parlez-en autour de vous! Malheureusement, beaucoup de salariés ne connaissent pas leurs droits et la manière de se défendre. **Il ne faut pas laisser faire, c'est l'action de tous qui fera pencher la « balance » du bon côté!** ■

Roger Déjean



1er Mai

à Agen

10h00 - porte du Pin
avec prises de parole avant le départ de la manifestation

à Fumel

10h30 - parking de MTA
avec rassemblement et manifestation jusqu'à la mairie de Fumel barbecue organisé par l'UL de Fumel. ■



Il y a matière à réflexion Ils ne craignent que le peuple en lutte

Le 26 août 2006, Le Travailleur publiait, dans « Chronique qui pique », un article intitulé « Histoire de pavés ». Cet article, signé Joan Dirétan, est d'actualité, plus que jamais. Le voici dans son intégralité.

« Les pavés, je les aime... un peu, beaucoup, à la folie: sauf une espèce que je n'aime pas du tout (j'en parle à la fin)

Des pavés, ce n'est pas ce qui manque:

- ceux de Paris-Roubaix, redoutés ou glorifiés par les coureurs cyclistes;
- ceux des Champs-Élysées, « la plus belle avenue du monde »;
- ceux de la Place rouge que j'ai foulés en allant visiter le Kremlin, du temps de l'URSS;
- bien entendu, j'aime aussi les pavés de foie gras ou de bifteck;
- ayant séjourné dans la presse et dans l'imprimerie, j'ai eu l'occasion d'en côtoyer d'autres: livres ou articles indigestes appelés pavés publicitaires si nécessaire à la vie des journaux;
- ceux que j'aime énormément, ce sont les pavés dans la mare: notamment celui de Jacques Glassman, condamnant les matchs truqués (affaire OM-VA-Tapie), ou ceux des champions cyclistes Schiotti et Mentheour, dénonçant le dopage;

- mais ceux que je préfère, assurément, ce sont les pavés des barricades (Fronde sous Louis XIV (1648-1649) – Révolution de 1648 – Commune de Paris (1848) – Libération de Paris (1944) – Mai 1968);

- les seuls dont j'ai une sainte horreur, ce sont les pavés de l'enfer. C'est connu « l'enfer est pavé de bonnes intentions ». Et bien que n'ayant pas visité cet endroit, je suppose que quelques-unes de ses allées sont pavées de bonnes intentions du Parti socialiste.

Je me souviens du PS au pouvoir. Souvent, ses bonnes intentions sont restées lettres mortes. Parfois même, elles se sont muées en leur contraire. Si vous manquez de précisions, mes amis Jean et Mohamed sont prêts à vous en fournir. Ah, le fameux pragmatisme!

Les tenants du grand capital et les chantres du libéralisme n'ont donc pas bien peur de lui. Ils ne craignent que le peuple en lutte. Seul, en effet, le peuple peut imposer une politique de gauche, c'est-à-dire antilibérale, c'est-à-dire de justice sociale. »

Suite la semaine prochaine ■

Edmond Coëdelo

Coteaux* et Landes de Gascogne

Raymond Girardi très largement réélu

Comme le Travailleur l'annonçait la semaine dernière, hormis ceux de Casteljaloux, 35 délégués sur les 42 des 26 villes de la Communauté des communes des Coteaux et Landes de Gascogne, ont choisi pour président Raymond Girardi. Face à lui, M. Boldini, premier adjoint de M. Guénin a eu sept voix en plus des neuf voix des élus de la droite de Casteljaloux. Renaud Lambrot, élu de la gauche a voté R. Girardi. Devant cette défiance de la plupart des maires et délégués des trois cantons, le maire de Casteljaloux a refusé que notre commune ait un siège au bureau exécutif ainsi que le poste de vice-président que lui a proposé Raymond Girardi. Incroyable mais vrai.

Cela a provoqué l'ire du maire de la commune de La Réunion: « *c'est grotesque, incompréhensible, sidérant, suicidaire* » a déclaré Bruno Galichon. Pas sûr que l'ensemble des 1833 électrices et électeurs qui viennent juste de le réélire le maire de Casteljaloux soient satisfaits de cette attitude très personnelle qui fait fi de l'intérêt général et de celui de notre ville. Ne parlons pas de ses faux arguments politiques de diversion concernant sa non-candidature pour la présidence qui a fait l'objet d'une nouvelle tribune à son crédit... ni de ses attaques politiciennes et méprisables. Soulignons qu'en s'en prenant au président choisi démocratiquement, après une pratique commune des exercices passés, M. Guénin s'est attaqué, dans le journal Sud-Ouest, aux 35 maires et délégués.

De fait, la plupart des 26 maires de la CCCLG savent comment M. Guénin gère la ville de Casteljaloux avec, en permanence, la Cour des comptes sur le dos, compte tenu de sa politique de surendettement. Même si en réduisant fortement les investissements utiles depuis quelques années il a fait diminuer un peu la dette. Le plus gros emprunt (DEXIA) de 5,3 millions a été conçu pour étirer sur vingt-quatre ans des prêts divers et ainsi réduire d'un tiers chaque annuité... Les impôts locaux restent deux à trois fois plus élevés que dans les 26 autres communes. Notre commune est ainsi corsetée financièrement et pour longtemps: 200000 euros annuels d'intérêts aux banques par an. Ceci explique la fuite de beaucoup de familles à revenus modestes et moyens et souvent jeunes vers les communes voisines... Pour

Montayral

Hommage à Jean Doux

Une immense peine m'a saisi lorsque Michel m'a appris le décès de notre camarade Jean Doux. C'était un Homme d'exception qui faisait honneur à notre Parti. Toujours disponible lorsqu'il était encore valide, chaque semaine, il rendait visite aux adhérents de Montayral, discutait de la politique et aidait les « anciens » dans leurs démarches administratives. C'est Jean qui m'avait accueillie lors de mon arrivée en Lot-et-Garonne. Impossible de penser être à la « retraite passive » avec un tel militant. Il insufflait l'envie de militer. Il était chaleureux, humain, disponible pour les autres et toujours prêt au débat d'idées. La dialectique était pour lui indispensable à la vie. Nous venons de perdre un être cher. Jean laisse un grand vide en nous. Jean restera toujours dans nos pensées et continuera de vivre avec nous pour que l'humain soit au cœur des actions que nous continuerons de mener. C'était sa vie, la lutte pour une vie meilleure du peuple de France.

Les communistes du Fumelois adressent leurs sincères condoléances à sa famille, Émilienne son épouse, Isabelle sa fille, Pascal son gendre, Mathilde et Émilien ses petits enfants dont il parlait avec beaucoup de tendresse et de fierté. ■

Nicole **Debord**



mémoire, à Casteljaloux, on est passés de deux millions d'euros d'impôts locaux prélevés en 2000, à quatre millions en 2014. Sans doute ce problème a-t-il été insuffisamment l'objet des débats lors des municipales.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur les arguments utilisés par le maire de Casteljaloux concernant la déchetterie. ■

Jean-Claude **François**

Marmande

Hommage à G. Farbos

Gilbert Farbos, membre de l'ANACR et président d'honneur du comité de Marmande, est décédé à l'âge de 91 ans. Ses obsèques civiles ont eu lieu jeudi 17 avril au crématorium de Tonneins. Il avait fait des études de géographie à Bordeaux dans sa jeunesse. En 1940 quand arrive la guerre, avec deux de ses camarades, Jean Poulmarch, qui sera déporté, et Pierre Combettes, ils entrent dans la Résistance. Pour échapper à une dénonciation, Gilbert Farbos part en Haute-Garonne. Il aura la lourde responsabilité du transport d'armes et de messages entre les divers groupes de résistants. Au mois d'août 1944, il participe à la libération de Toulouse sous les ordres du colonel Serge Ravel. Il est affecté au 126^e régiment d'infanterie de Brive et combat les armées allemandes dans les FFI. Il est promu capitaine et est décoré de la médaille de la valeur militaire avec étoile. De retour dans la vie civile, il entre à la SEITA, en Gironde; il y restera jusqu'à la retraite. En 1971, il est élu maire de Lamothe-Landerron pour trois mandats consécutifs. Les Lamotheais gardent de leur maire le souvenir d'un homme discret (car peu de personnes connaissent son engagement de résistant), d'un homme ouvert à tous mettant ses valeurs de solidarité et de justice sociale au service de ses administrés. Il est resté fidèle à l'ANACR et aux valeurs de la Résistance contenues dans le programme du conseil national de la Résistance jusqu'à son dernier souffle. Le comité de l'ANACR de Marmande présente ses sincères condoléances à son épouse à ses trois enfants, petits et arrière petits enfants. ■

Pierre **Lapoire**

Sainte-Maure-de-Peyriac

Décès d'André Mahmut

André Mahmut, militant parmi les militants, vient de nous quitter. Depuis longtemps suivi pour une déficience cardiaque, il vient de succomber à l'hôpital de Casteljaloux. Il fut secrétaire fédéral dans un département du nord de la France puis il travaillera à l'Humanité, de nombreuses années, avant de se retirer à Sainte-Maure-de-Peyriac, pour sa retraite. Sa dernière sortie militante sera à Marmande, il y a quelques mois, lors du débat en présence de René Piquet et Francette Lazard, autour de leur livre et de leur histoire militante à la direction du PCF. André sera un ardent militant rural et aura marqué de son empreinte bon nombre de gens sur le communisme. Michel Ceruti a adressé un message de soutien à Annie son épouse et à toute la famille. ■

Michel **Ceruti**

culture

D'autres sens

du 27/03/2014 au 09/05/2014

Exposition collective au Centre culturel André-Malraux. Daniel **Juvancy** - Jean-Claude **Vergne** - Henri **Gaillard** - Patrick **Brisset** - Rémi **Vergne**. Une exposition qui va nous amener à explorer les cinq sens mais également le mystère de la création artistique par le biais de cinq artistes, tous différents dans leur démarche. Il y a du sacré, du magique dans chaque acte de création... C'est dans les tréfonds de ce mystère que cette exposition nous amènera.



samedi 26 avril 2014 - 18h30

Plaza (Marmande)

Séance précédée d'une Conférence : «La représentation des Roms au cinéma» par Nathan Reineaud, enseignant, critique. teletrama

Festival **CirkéZik** 6

17 MAI 2014
Cie Tête en l'air
spectacle sous chapiteau
10 et 7 € enfant

Animations gratuites
Après midi musical
Repas champêtres - Pâques

- 11h Ateliers découverte arts du cirque et percussions
- 12h Cie Tête en l'air spectacle sous chapiteau
- 13h Batuc'fada inauguration apéritive et musicale
- 14h Restauration
- 15h Tremplin amateurs critique et musique
- 16h Batuc'fada musique et restauration
- 17h Spectacle et concerta GRATUITS
- 18h Remise des prix du tremplin critique et musique
- 19h Cie 100 racines "Au pied du mur"
- 20h Bat Point G
- 21h D'J Mitch

17 MAI 2014 MOUSTIER
Rens. Communauté de Communes du Pays de Lauzun 05 53 94 49 21 et www.bastidart.org

CHÂTEAU D'AUBIAC

jazz live

muziketo présente

LO TRIÒ

Bastien RIBOT violon
Emile MELENCHON guitare
Rémi BOUYSSIERE contrebasse

samedi 26 avril 21h
ambiance cabaret/ tapas et boissons sur place

Entrée 10 € Réservations 06 07 05 68 86